

# COMMUNE DE SAINT-THEODORIT

## NOUVELLE ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

A compter du 16 octobre 2020,  
les dossiers d'urbanisme (Permis de  
construire, Permis d'Aménager, Déclaration  
Préalable, Certificat d'Urbanisme) et tous  
renseignements liés à l'urbanisme, seront  
réceptionnés en mairie uniquement le

**vendredi de 14h à 17h30**

Vous remerciant de votre compréhension.  
Cordiales salutations.

Le Maire



Cyril Soulier

